

Paris, le 23 juillet 2024, 17h35

Le groupe Lagardère poursuit sa dynamique de croissance

Forte hausse du chiffre d'affaires du Groupe (+10,1%¹)
et niveau de Résop record à 212 M€ (+71 M€, soit +50,3%²)

Performances en progression dans toutes les activités du Groupe

Lagardère Publishing

Croissance de l'activité à 1 309 M€ (+4,5%¹)

Niveau de Résop historique, en progression de +48 M€

et rentabilité en hausse à 8,7%¹ (vs 5,2% en 2023) grâce aux excellentes performances
au Royaume-Uni et aux États-Unis

Lagardère Travel Retail

Chiffre d'affaires en nette progression à 2 748 M€ d'euros (+13,5%¹)

et Résop record à 109 M€ tiré par les performances réalisées en EMEA et en Amérique du Nord

Autres activités

Bonne dynamique pour Lagardère Live Entertainment

Redressement de Lagardère Radio en lien avec la forte hausse des audiences d'Europe 1

« Au premier semestre 2024, le groupe Lagardère poursuit sa trajectoire ininterrompue de croissance, tirée par les performances en progression dans toutes ses activités. Lagardère Publishing atteint un niveau de Résop historique en hausse de +48 M€ tiré notamment par une activité remarquable aux États-Unis et au Royaume-Uni. L'activité de Lagardère Travel Retail continue sa croissance portée notamment par la bonne dynamique du trafic aérien en France et dans la zone EMEA et affiche elle aussi un niveau record de Résop. Les Autres activités bénéficient de la bonne dynamique de Lagardère Live Entertainment et de Lagardère Radio, avec les audiences d'Europe 1 qui poursuivent leur hausse dans un marché pourtant difficile. Ces résultats confirment, trimestre après trimestre, la pertinence et le succès de notre modèle stratégique » indique **Arnaud Lagardère, Président-Directeur Général de Lagardère SA.**

¹ Par rapport à l'année 2023 en données comparables.

² Par rapport à l'année 2023 en données publiées.

I. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSOP

Au 30 juin 2024, le groupe Lagardère réalise un chiffre d'affaires de 4 193 M€, en progression de 13,3% en données publiées et de 10,1% en données comparables par rapport au 1^{er} semestre 2023.

L'écart entre les données publiées et comparables est lié à un effet de périmètre positif de 107 M€ correspondant principalement aux acquisitions de Tastes on the Fly (+79 M€), Marché International (+9 M€) et Costa Coffee Pologne (+7 M€) par Lagardère Travel Retail, de Funkshion Labs (+6 M€) et d'Euterpe Promotion (+6 M€) par les Autres activités.

	Chiffre d'affaires (M€)		Variation vs 2023 (%)	
	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2024	en données publiées	en données comparables
Lagardère Publishing	1 247	1 309	+5,0	+4,5
Lagardère Travel Retail	2 329	2 748	+18,0	+13,5
Autres activités ³	125	136	+9,2	0,0
LAGARDÈRE	3 701	4 193	+13,3	+10,1

RÉSOP GROUPE

Le Résop Groupe s'établit à 212 M€, en nette progression de +71 M€ par rapport à fin juin 2023.

	Résop Groupe (M€)		
	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2024	Variation
Lagardère Publishing	65	113	+48
Lagardère Travel Retail	92	109	+17
Autres activités	(16)	(10)	+6
LAGARDÈRE	141	212	+71

● Lagardère Publishing

Le chiffre d'affaires au 30 juin 2024 s'établit à 1 309 M€, soit +5,0% en données publiées et +4,5% en données comparables.

L'écart entre les données consolidées et comparables s'explique principalement par un effet de périmètre de +1 M€, lié à l'acquisition de Catch Up Games, ainsi que par un effet de change favorable de +4 M€ essentiellement lié à l'appréciation de la livre sterling.

En France, la branche enregistre un léger repli de son chiffre d'affaires (-0,7%) sur une base élevée et en ligne avec le marché. Ce léger repli est notamment imputable à un niveau d'activité en retrait pour les éditeurs scolaires. L'Illustré affiche une belle dynamique grâce au segment Jeunesse soutenu par la série *Captive* et la nouveauté *Lakestone* de Sarah Rivens, alors que le segment BD (du fait de l'absence d'équivalent à *Astérix et Obélix : L'Empire du Milieu* paru en 2023) et le Tourisme sont en retrait. La Littérature générale réalise un bon premier semestre, marqué notamment par les parutions de *Quelqu'un d'autre* de Guillaume Musso, *D'or et de jungle* de Jean-Christophe Ruffin et d'*Un monde presque parfait* de Laurent Gounelle.

Au Royaume-Uni, le chiffre d'affaires progresse fortement (+8,4%) sur un marché en léger repli. Cette croissance est principalement due au dynamisme des ventes en backlist ce semestre avec les succès des deux sagas d'Ana Huang (*Twisted* et *Kings of Sin*), des séries *The Housemaid* de Freida McFadden et *The Empyrean (Fourth Wing et Iron Flame)* de Rebecca Yarros, ou encore de l'autobiographie de Matthew Perry au format audio. L'activité bénéficie également du succès des nouvelles parutions, comprenant *You like it Darker* de Stephen King, *So Good* d'Emily English et deux nouveautés d'Ali Hazelwood. L'activité à l'International, notamment en Australie, est également en progression grâce à ces mêmes titres.

³ Lagardère News (*Paris Match*, *Le Journal du Dimanche*, *JDD Magazine*, la licence Elle), Lagardère Radio (Europe 1, Europe 2, RFM), Lagardère Live Entertainment, Lagardère Paris Racing et le Corporate Groupe

Aux États-Unis, l'activité connaît une nette croissance (+7,7%) soutenue notamment par le programme de parution de Little, Brown and Company, dont *Eruption* de James Patterson, sur la base d'un scénario inachevé de Michael Crichton. L'activité bénéficie également de la croissance de la division Hachette Audio, portée par le dynamisme des téléchargements numériques, ainsi que des bons niveaux de ventes en backlists d'Orbit et de Little, Brown Books for Young Readers.

En Espagne/Amérique latine, le chiffre d'affaires est en progression (+7,9%). Alors que l'activité est stable en Espagne, elle progresse fortement au Mexique.

Le chiffre d'affaires des Fascicules est en hausse (+2,0%), bénéficiant notamment du succès des collections lancées en France et au Japon au cours du deuxième semestre 2023.

Résop

Le Résop de Lagardère Publishing s'élève à 113 M€, en hausse de +48 M€ par rapport au premier semestre 2023. Cette progression est portée par la croissance de l'activité au Royaume-Uni et aux États-Unis, un mix des ventes favorable sur les formats physiques et numériques, ainsi qu'une bonne maîtrise des coûts.

● Lagardère Travel Retail

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2024 s'établit à 2 748 M€, soit +18,0% en données publiées et +13,5% en données comparables. L'écart entre les données publiées et comparables s'explique par un effet de périmètre de 95 M€ correspondant aux acquisitions de Tastes on the Fly (+79 M€), Marché International (+9 M€) et Costa Coffee Pologne (+7 M€) ainsi que par un effet de change négatif de -3 M€, essentiellement lié à la dépréciation de la couronne tchèque et du yuan chinois.

En France, l'activité progresse de +18,1%, notamment grâce au succès de la joint-venture Extime Duty Free Paris avec le Groupe ADP, ainsi qu'aux modernisations et aux initiatives commerciales opérées sur l'ensemble des réseaux et business lines.

La zone EMEA (hors France) connaît une forte croissance de +21,7%, soutenue par les excellentes performances en Roumanie (tirées par l'ouverture de la concession Duty Free à l'aéroport de Bucarest), au Royaume-Uni (consécutives au développement des activités Duty Free sur les ferries) ainsi qu'en Italie (portées par le dynamisme de l'aéroport Fiumicino à Rome).

La zone Amériques affiche une croissance de +7,0% sur une base élevée, portée par la dynamique robuste aux États-Unis. Le chiffre d'affaires au Pérou enregistre également une forte augmentation sous l'effet d'une amélioration du contexte macroéconomique.

L'Asie-Pacifique est en repli de -17,4% en raison de la baisse de l'activité en Chine due à une conjoncture économique défavorable et à la rationalisation du réseau.

Résop

Le Résop de Lagardère Travel Retail s'établit à 109 M€, en hausse de +17 M€ par rapport au premier semestre 2023.

Cette progression résulte des solides performances réalisées dans les différentes zones géographiques, en particulier en Italie et en Amérique du Nord qui contrebalancent le repli en Asie du Nord.

● Autres activités

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2024 s'établit à 136 M€, soit une hausse de +9,2% en données publiées et stable en données comparables.

Le niveau d'activité est en progression grâce à la performance des salles de spectacles de Lagardère Live Entertainment ainsi qu'à la bonne dynamique de Lagardère Radio en lien avec la forte hausse des audiences d'Europe 1. L'activité Presse est de son côté en recul avec une baisse des revenus publicitaires, tandis que l'activité de Elle International est stable.

Résop

Le Résop des Autres activités est de -10 M€, en amélioration de +6 M€ par rapport au premier semestre 2023 grâce aux économies réalisées sur l'ensemble des activités.

II. AUTRES ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

(M€)	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2024
Chiffre d'affaires	3 701	4 193
Résop Groupe	141	212
Résultat des sociétés mises en équivalence	(5)	(2)
Éléments non récurrents / non opérationnels	43	(28)
Résultat avant charges financières et impôts	179	182
Charges financières nettes	(38)	(69)
Charges d'intérêts sur dettes de location	(40)	(55)
Résultat avant impôts	101	58
Impôts	(40)	(56)
Résultat net	61	2
Intérêts minoritaires	16	22
Résultat net – part du Groupe	45	(20)

Le résultat des sociétés mises en équivalence (avant pertes de valeur) est de -2 M€ au 30 juin 2024, en hausse de +3 M€ par rapport au premier semestre 2023, avec une meilleure performance opérationnelle de la société Extime Duty Free Paris et malgré des difficultés de l'activité à l'aéroport de Hainan en Chine.

Au 30 juin 2024, **les éléments non récurrents / non opérationnels** du résultat avant charges financières et impôts correspondent à une perte nette de -28 M€ qui comprend :

- des charges de restructuration pour -18 M€, dont -10 M€ dans les Autres activités constitués de coûts liés à la rationalisation de surfaces immobilières et de frais liés à l'intégration de Lagardère SA dans le groupe Vivendi, et -7 M€ chez Lagardère Publishing principalement liés à des coûts de départs et de réorganisation aux États-Unis et en Espagne ;
- l'amortissement des actifs incorporels et les frais relatifs aux acquisitions et cessions pour -62 M€, dont -55 M€ chez Lagardère Travel Retail liés aux contrats de concession en Amérique du Nord (Paradies Lagardère, HBF et Vino Volo), en Italie (aéroport de Rome et Airst) et en Belgique (IDF), et -7 M€ chez Lagardère Publishing ;
- des pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles pour -1 M€ portant principalement sur les immobilisations incorporelles de Lagardère Travel Retail aux États-Unis ;
- l'impact de l'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de concessions à hauteur de +54 M€ dont +50 M€ chez Lagardère Travel Retail (y compris gains et pertes sur contrats de location). Il comprend l'annulation de la charge de loyers fixes des contrats de concessions et l'amortissement des droits d'utilisation.

Pour rappel, en 2023 l'impact de l'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de concessions s'élevait à +118 M€, y compris un gain non récurrent de +90 M€ lié à la signature d'un avenant à un contrat de concession remplaçant le loyer fixe par un loyer variable.

Le résultat avant charges financières et impôts du Groupe s'établit au 30 juin 2024 à +182 M€, contre +179 M€ au 30 juin 2023.

Les charges financières nettes s'établissent à -69 M€ au 30 juin 2024, contre -38 M€ au 30 juin 2023. Cette évolution s'explique principalement par la hausse du coût du financement.

Les charges d'intérêt sur dettes de location s'établissent à -55 M€ au 30 juin 2024, contre -40 M€ au 30 juin 2023, en augmentation de -15 M€ principalement liée à la hausse des taux d'actualisation entre le 1^{er} semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024.

Au 30 juin 2024, **la charge d'impôt** comptabilisée s'établit à -56 M€, en augmentation de -16 M€ par rapport au 30 juin 2023 du fait de l'amélioration de l'activité eu Europe chez Lagardère Travel Retail et Lagardère Publishing, compensée par un effet d'impôt différé exceptionnel en 2023 lié au gain sur modification d'un contrat de concession.

La part des profits attribuable aux intérêts minoritaires s'établit à +22 M€ au premier semestre 2024, contre +16 M€ au premier semestre 2023, liés à la hausse de l'activité essentiellement chez Lagardère Travel Retail en Amérique du Nord et en Italie.

RÉSULTAT NET AJUSTÉ – PART DU GROUPE

Le résultat net ajusté – part du Groupe (qui exclut les éléments non récurrents / non opérationnels) s'élève à 36 M€, contre 24 M€ au 1^{er} semestre 2023.

(M€)	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2024
Résultat net	61	2
Charges de restructuration	14	18
Plus et moins-values de cession	(3)	-
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles et mises en équivalence	11	1
Amortissements des actifs incorporels et autres éléments liés aux acquisitions	53	63
Impact IFRS 16 sur les contrats de concession	(85)	(6)
Effets d'impôt relatif aux transactions ci-dessus	(8)	(16)
Résultat net ajusté	43	62
Part des minoritaires	(19)	(26)
Résultat net ajusté – part du Groupe*	24	36

* Indicateur alternatif de performance, voir définition en fin de communiqué

III. AUTRES ÉLÉMENTS FINANCIERS

SOMME DES FLUX GÉNÉRÉS PAR LES OPÉRATIONS ET LES INVESTISSEMENTS

(M€)	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2024
Flux générés par les opérations avant variation de BFR et avant impôts payés (MBA)	207	293
Variation du BFR (Besoin en Fonds de Roulement)	(164)	(113)
Impôts payés	(29)	(20)
Flux générés par les opérations	14	160
Acquisitions/cessions d'actifs corporels et incorporels	(102)	(125)
Free cash-flow*	(88)	35
<i>Dont free cash-flow avant variation du BFR*</i>	76	148
Investissements financiers	(146)	(51)
Cessions d'actifs financiers	17	20
Somme des flux générés par les opérations et les investissements	(217)	4

* Indicateur alternatif de performance, voir définition en fin de communiqué.

Au 30 juin 2024, les flux générés par les opérations avant variation du besoin en fonds de roulement (marge brute d'autofinancement) ressortent à +293 M€, contre +207 M€ au 30 juin 2023. Cette évolution provient de la hausse du résultat opérationnel courant ainsi que des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence de Lagardère Travel Retail.

La variation du besoin en fonds de roulement, hors dettes de location, s'établit à -113 M€, contre -164 M€ au 30 juin 2023. Cette amélioration provient principalement de Lagardère Publishing (+53 M€) aux États-Unis en lien avec une moindre diminution des dettes fournisseurs et un impact favorable des dettes auteurs consécutif à la signature de contrats pluriannuels en 2023. Chez Lagardère Travel Retail, l'évolution de -28 M€ par rapport à 2023 résulte principalement des effets de la forte reprise d'activité en 2023 et de l'ouverture de concessions en Duty Free sur le semestre.

Les **impôts payés** sont en baisse à -20 M€, contre -29 M€ en 2023, malgré l'amélioration de l'activité, grâce au remboursement d'une taxe sur les flux transfrontaliers aux États-Unis sur le premier semestre 2024.

Les **flux générés par les opérations** s'élèvent donc à +160 M€ au 30 juin 2024, contre +14 M€ au 30 juin 2023.

Les **investissements corporels et incorporels** s'établissent à -125 M€, en hausse de -23 M€ par rapport au 30 juin 2023, notamment chez Lagardère Travel Retail avec la mise en œuvre de projets d'investissements liés à des gains d'appel d'offres.

Les **investissements financiers** s'élèvent à -51 M€ au 30 juin 2024. Ils correspondent principalement à la prise de participation de 50% dans Extime Travel Essentials Paris et au financement des coentreprises dans le Pacifique chez Lagardère Travel Retail.

Les **cessions d'actifs financiers** s'établissent à +20 M€ et correspondent principalement à la variation positive des dépôts et cautionnements ainsi qu'à une cession partielle d'une entreprise associée à Atlanta chez Lagardère Travel Retail.

Au total, la somme des **flux générés par les opérations et d'investissements** représente au 30 juin 2024 un encaissement net de 4 M€, contre un décaissement net de 217 M€ au 30 juin 2023.

IV. FAITS MARQUANTS DEPUIS LE 25 AVRIL 2024

Perspectives concernant le titre *Paris Match*

Le 22 mai, le Conseil d'Administration de Lagardère SA a autorisé la signature d'un protocole d'accord préliminaire et la poursuite des négociations exclusives avec le groupe LVMH en vue d'une cession du titre *Paris Match* qui serait réalisée, sous réserve de la finalisation des négociations, sur la base d'une valeur d'entreprise de 120 000 000 €. L'éventuelle signature des accords définitifs pourrait intervenir fin juillet 2024. Ce projet de cession est par ailleurs soumis à l'approbation des autorités de concurrence compétentes et pourrait être réalisé, le cas échéant, fin septembre 2024.

Renforcement de la structure de direction de Lagardère SA

Le 23 mai 2024, Lagardère SA a annoncé la nomination de M. Grégoire Castaing en qualité de Directeur Général Adjoint du groupe Lagardère en charge des Finances, avec effet à compter du 3 juin 2024. Rattaché au Président-Directeur Général, il a également intégré le Comité Exécutif du groupe Lagardère.

Lagardère SA finalise avec succès son opération de refinancement

L'acquisition effective du contrôle de Lagardère SA par Vivendi SE a conduit au remboursement anticipé d'une grande partie de la dette financière de Lagardère SA (environ 1,2 milliard d'euros). Ce remboursement a été financé par un prêt consenti par Vivendi SE à Lagardère SA le 12 décembre 2023, d'un montant global maximum d'1,9 milliard d'euros et ayant une maturité au 31 mars 2025. Dans ce contexte, Lagardère SA a finalisé le 7 juin 2024 une opération de refinancement, d'un montant total d'1,95 milliard d'euros, comprenant :

- deux prêts bancaires, respectivement de 700 millions d'euros et d'une durée initiale de 24 mois, extensible jusqu'à 42 mois, et de 600 millions d'euros et d'une durée de 5 ans, dédiés au remboursement, à hauteur de 1,3 milliard d'euros, du prêt consenti par Vivendi SE le 12 décembre 2023 ;
- deux nouveaux prêts d'actionnaire consentis par Vivendi SE en substitution du prêt du 12 décembre 2023, respectivement de 500 millions d'euros et d'une durée de 5 ans et 6 mois, et de 150 millions d'euros qui devrait être partiellement remboursé d'ici le 31 décembre 2024 et dont le solde non remboursé à cette date viendrait augmenter le prêt de 500 millions.

Par ailleurs, une nouvelle facilité de crédit renouvelable (RCF) de 700 millions d'euros à 5 ans est mise en place en remplacement du crédit renouvelable syndiqué arrivant à échéance en avril 2025.

Remplacement provisoire de M. Arnaud Lagardère à la Présidence Direction Générale du Groupe

À la suite d'une mesure provisoire d'interdiction de gérer qui avait été prononcée le 29 avril 2024 et avait contraint M. Arnaud Lagardère à se démettre de ses mandats au sein du Groupe, le Conseil d'Administration avait décidé le 30 avril de coopter M. Jean-Christophe Thiery en qualité d'administrateur et de désigner celui-ci au poste de Président-Directeur Général de Lagardère SA à titre provisoire en attendant la possibilité pour M. Arnaud Lagardère d'en reprendre la direction effective.

Le 28 juin, suite à la levée partielle de la mesure d'interdiction de gérer, le Conseil d'Administration de Lagardère SA a à nouveau désigné à l'unanimité M. Arnaud Lagardère en qualité de Président-Directeur Général en remplacement de M. Jean-Christophe Thiery et sur proposition de celui-ci.

Le Conseil d'Administration a également pris acte de la reprise par M. Arnaud Lagardère de ses mandats de Président de la société Lagardère Commandité SAS et de Gérant de Lagardère Radio SCA, société holding du pôle radios (Europe 1, Europe 2 et RFM), qui avaient été confiés à titre provisoire à Mme Constance Benqué.

V. LIQUIDITÉ

Au 30 juin 2024, la situation de liquidité du Groupe continue d'être solide avec 1 145 M€ de liquidités disponibles, dont 365 M€ de trésorerie et placements financiers au bilan, 700 M€ de montant non tiré de la facilité de crédit renouvelable et 80 M€ disponibles sur le prêt Vivendi.

Le levier de dette nette⁴/EBITDA récurrent s'établit à 2,97x suivant le covenant bancaire.

VI. 2024

Dans un environnement géopolitique et macroéconomique incertain, le groupe Lagardère demeure confiant dans sa capacité à maintenir un niveau élevé de résultats, grâce au dynamisme et à la réactivité de ses équipes, et à la présence géographique diversifiée de ses deux principales branches :

- malgré des marchés moins porteurs et des tensions sur les coûts, Lagardère Publishing devrait maintenir des performances similaires à celles de 2023 ;
- avec un trafic aérien mondial soutenu, en dépit des tensions géopolitiques et des incertitudes quant à la reprise du tourisme chinois à l'international, Lagardère Travel Retail dispose d'un potentiel de croissance de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité, notamment grâce à ses initiatives d'optimisation opérationnelle.

VII. CALENDRIER ⁵

- **Chiffre d'affaires du 3^e trimestre 2024** : 16 octobre 2024 à 17h35.

VIII. ANNEXES

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 2^e TRIMESTRE 2024

(M€)	Chiffre d'affaires (M€)		Variation vs 2023 (%)	
	T2 2023	T2 2024	en données publiées	en données comparables
Lagardère Publishing	677	733	+8,2	+7,7
Lagardère Travel Retail	1 283	1506	+17,4	+13,5
Autres activités	66	71	+8,3	-0,1
LAGARDÈRE	2 026	2 310	+14,0	+11,1

CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE ET CHANGE

Au premier semestre 2024, l'écart entre les données publiées et comparables s'explique par un effet de change positif de 1 M€, ainsi que par un effet de périmètre positif de +107 M€ dû à des opérations de croissance externe liées aux acquisitions de Tastes on the Fly, de Marché International et de Costa Pologne pour Lagardère Travel Retail.

⁴ Incluant les dettes sur engagement de rachats d'intérêts minoritaires.

⁵ Cette date est susceptible d'être modifiée.

IX. GLOSSAIRE

Lagardère utilise des indicateurs alternatifs de performance qui constituent les indicateurs clés de la mesure de la performance opérationnelle et financière du Groupe. Ils sont suivis par le Comité Exécutif pour évaluer la performance et conduire les activités, ainsi que par les investisseurs pour suivre la performance opérationnelle, en complément des agrégats financiers définis par l'IASB. Ces indicateurs sont calculés à partir d'éléments issus des états financiers consolidés en IFRS et sont réconciliés soit dans le présent communiqué de presse, soit dans le document de présentation des résultats du premier semestre 2024.

➤ **Chiffre d'affaires à données comparables**

Le chiffre d'affaires à données comparables est utilisé par le Groupe pour analyser la variation du chiffre d'affaires hors effets périmètre et change.

La variation du chiffre d'affaires à périmètre et change comparables est calculée par comparaison entre :

- le chiffre d'affaires réalisé de la période et le chiffre d'affaires de la période précédente retraité des entrées et des sorties du périmètre de consolidation ;
- le chiffre d'affaires de la période et le chiffre d'affaires de la période précédente recalculé sur la base des taux de change applicables sur la période.

Le périmètre de consolidation s'entend comme étant l'ensemble des sociétés consolidées par intégration globale. Les entrées de périmètre correspondent aux regroupements d'entreprises (titres de participation ou activités acquises), et les sorties de périmètre correspondent aux pertes de contrôle (cessions de titres de participation ou d'activités entraînant l'arrêt de la consolidation par intégration globale).

L'écart entre les données consolidées et les données comparables est expliqué en partie VIII - Annexes du présent communiqué.

➤ **Résop (Résop Groupe)**

Le Groupe utilise comme indicateur de performance le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées (Résop) qui se calcule de la façon suivante à partir du résultat avant charges financières et impôts :

Résultat avant charges financières et impôts

Éléments à exclure :

- Contribution des sociétés mises en équivalence avant pertes de valeur
- Plus ou moins-values de cession d'actifs
- Pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles, incorporelles et titres mis en équivalence
- Charges nettes de restructuration
- Éléments liés aux regroupements d'entreprises :
 - Frais liés aux acquisitions
 - Profits et pertes découlant des ajustements de prix d'acquisition et des ajustements de valeur liés aux changements de contrôle
 - Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions
- Litiges majeurs spécifiques non liés à la performance opérationnelle
- Éléments liés aux contrats de location et de sous-location financement :
 - Annulation des charges fixes de location* pour les contrats de concession
 - Amortissement des droits d'utilisation pour les contrats de concession
 - Gains et pertes sur contrats de location

* L'annulation des charges fixes de location équivaut au remboursement des dettes de location, ainsi que l'impact sur le besoin en fonds de roulement et les intérêts payés associés dans le tableau des flux de trésorerie.

Le rapprochement entre le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées et le résultat avant charges financières et impôts est présenté dans le document de présentation des résultats semestriels 2024 en page 31.

➤ **Marge opérationnelle**

La marge opérationnelle est calculée en divisant le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées (Résop Groupe) par le chiffre d'affaires.

➤ **EBITDA récurrent sur 12 mois glissants**

L'EBITDA récurrent se calcule en ajoutant au résultat opérationnel courant des sociétés intégrées (Résop Groupe) les dividendes reçus des sociétés consolidées par mise en équivalence, en déduisant les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles, les amortissements de coûts d'obtention de contrats, et l'annulation des charges fixes de location** des contrats immobiliers et autres, et en ajoutant l'EBITDA récurrent des activités abandonnées.

** L'annulation des charges fixes de location équivaut au remboursement des dettes de location, ainsi que l'impact sur le besoin en fonds de roulement et les intérêts payés associés dans le tableau des flux de trésorerie.

Le calcul de l'EBITDA récurrent est détaillé dans le document de présentation des résultats semestriels 2024 en page 37.

➤ **Résultat net ajusté – part du Groupe**

Le résultat net ajusté – part du Groupe est calculé à partir du résultat net en excluant les éléments non récurrents et non opérationnels, l'effet d'impôt associé, puis en déduisant la part des intérêts minoritaires, de la façon suivante :

Résultat net

Éléments à exclure :

- Plus ou moins-values de cession d'actifs
- Pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles, incorporelles et titres mis en équivalence
- Charges nettes de restructuration
- Éléments liés aux regroupements d'entreprises :
 - Frais liés aux acquisitions
 - Profits et pertes découlant des ajustements de prix d'acquisition et des ajustements de valeur liés aux changements de contrôle
 - Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions
- Litiges majeurs spécifiques non liés à la performance opérationnelle
- Impact fiscal des éléments ci-dessus
- Mouvements non récurrents des impôts différés
- Éléments liés aux contrats de location et de sous-location financement :
 - Annulation des charges fixes de location*** pour les contrats de concession
 - Amortissement des droits d'utilisation pour les contrats de concession
 - Charges d'intérêts sur dettes de location pour les contrats de concession
 - Gains et pertes sur contrats de location
- Résultat net ajusté attribuable aux intérêts minoritaires : résultat net attribuable aux intérêts minoritaires et part des intérêts minoritaires des éléments ci-dessus

= Résultat net ajusté – part du Groupe

*** L'annulation des charges fixes de location équivaut au remboursement des dettes de location, ainsi que l'impact sur le besoin en fonds de roulement et les intérêts payés associés dans le tableau des flux de trésorerie.

Le rapprochement entre le résultat net et le résultat net ajusté – part du Groupe est présenté partie II – Principaux éléments du compte de résultat du présent communiqué.

➤ **Free cash-flow**

Le free cash-flow est calculé en ajoutant aux flux générés par l'activité avant variation de BFR, les flux de remboursement des dettes de location et intérêts associés, les flux de variation de BFR et d'impôts payés ainsi que les flux nets de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles.

Le rapprochement entre les flux de trésorerie opérationnels et le free cash-flow est présenté partie III – Autres éléments financiers du présent communiqué.

➤ **Free cash-flow avant variation de BFR**

Le free cash-flow avant variation de BFR est calculé en déduisant la variation de BFR du free cash-flow.

➤ **Endettement net (Dette nette)**

L'endettement net est calculé en additionnant les éléments suivants :

- Placements financiers et trésorerie et équivalents de trésorerie
- Instruments de couverture affectés à la dette
- Dettes financières courantes et non courantes hors dettes sur engagement de rachats d'intérêts minoritaires

= Endettement net

Le rapprochement entre les positions au bilan et l'endettement net est détaillé dans le document de présentation des résultats semestriels 2024 en page 36.

La présentation des résultats semestriels 2024 du groupe Lagardère sera retransmise en direct, ce jour à 18h00 (heure de Paris), sur le site Lagardère (www.lagardere.com).

Les slides de présentation seront disponibles dès le début du webcast.

Une version différée de ce webcast sera ensuite mise en ligne dans le courant de la soirée.

*Créé en 1992, Lagardère est un groupe de dimension mondiale présent dans plus de 40 pays, comptant environ 31 300 collaborateurs et ayant dégagé un chiffre d'affaires de 8 081 M€ en 2023.
Le Groupe repose sur trois branches : Lagardère Publishing (Livres, Livres numériques, Fascicules, Papeterie, Jeux de société et Jeux sur mobiles), Lagardère Travel Retail (Travel Essentials, Duty Free et Mode, Restauration) et Lagardère News (Paris Match, Le Journal du Dimanche et la licence Elle).
Dans le périmètre du Groupe figurent également les actifs de Lagardère Live Entertainment et de Lagardère Paris Racing. En outre le Groupe consolide dans ses comptes Lagardère Radio SCA dont il détient l'intégralité du capital et ses filiales (Europe 1, Europe 2 et RFM) contrôlées par M. Arnaud Lagardère.
Le marché de référence du titre Lagardère est Euronext Paris.
www.lagardere.com*

Avertissement :

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations.

Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Lagardère SA le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes.

Lagardère SA n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Lagardère SA ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.

Contact Presse

presse@lagardere.fr

Contact Relations Investisseurs

Emmanuel Rapin

tél. 01 40 69 17 45

erapin@lagardere.fr